



Séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue à la salle Jean Després de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Hull, Québec, le mardi 17 septembre 2002 à 19 h 45 à laquelle sont présents : monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente et madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins, membres, formant quorum dudit comité.

Également présents : monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2002-1146*

RÉTROCESSION - LOTS NUMÉROS 1 610 558 ET 1 610 559 - 143524 CANADA INC. ET 138028 CANADA INC. - RUE DE L'OASIS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte et recommande au conseil de rétrocéder aux compagnies 143524 Canada inc. et 138028 Canada inc., pour la somme de 1 \$, les lots numéros 1 610 558 et 1 610 559 au cadastre du Québec.

Il est entendu que les frais et les honoraires de cet acte de rétrocession sont entièrement à la charge des compagnies mentionnées ci-dessus.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'acte notarié en résultant.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif